

---

# Nouveau Nucléaire en Auvergne-Rhône-Alpes

[Imprimer](#)

## Le contexte - Pourquoi un nouveau programme nucléaire français ?

Le 27 novembre 2018, le Président Emmanuel Macron a demandé à EDF de « travailler à l'élaboration d'un programme de nouveau nucléaire, en prenant des engagements fermes sur le prix pour qu'il soit plus compétitif. Tout doit être prêt en 2021, pour que le choix qui sera proposé aux Français puisse être un choix transparent et éclairé. »

Conformément à cette demande, traduite dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2019-2028, EDF a remis à l'Etat, en mai 2021 sa proposition de construire 3 paires d'EPR2, sur les sites de Penly, Gravelines, et à Bugey ou Tricastin (Auvergne Rhône-Alpes).

Le 10 février 2022 à Belfort, le Président Emmanuel Macron a prononcé un discours présentant un plan de poursuite, au-delà de 50 ans, de la durée de fonctionnement de tous les réacteurs nucléaires du parc en exploitation « qui peuvent l'être » sous réserve de l'étude par EDF des conditions de cette prolongation en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire.

Ce plan prévoit aussi la mise en œuvre immédiate d'un programme de nouveaux réacteurs nucléaires avec première mise en service à horizon 2035 comprenant :

- Le lancement de projets de construction de trois paires d'EPR2
- Les études préalables à la construction de quatre paires d'EPR2 additionnelles

Le choix du site de Bugey pour l'implantation de la 3e paire d'EPR2 en région Auvergne-Rhône-Alpes a été confirmé par le Président de la République le 19 juillet 2023.

## Le nouveau nucléaire en Auvergne-Rhône-Alpes

C'est donc à proximité de la centrale nucléaire de Bugey dans l'Ain qu'un projet de construction de deux nouvelles unités EPR2 de 1670 MW chacune est envisagé, après les sites de Penly ([Normandie](#)) et Gravelines ([Hauts-de-France](#)).

---

Le projet d'implantation de deux réacteurs EPR2 à proximité de la centrale de Bugey bénéficie d'un environnement industriel favorable offrant des infrastructures et un tissu important d'entreprises de la filière nucléaire, sur lesquels EDF pourra s'appuyer aussi bien en phase de chantier qu'en phase d'exploitation des EPR2. Les élus comme les acteurs socio-économiques ont déjà montré leur mobilisation autour des enjeux industriels d'EDF (4iemes visites décennales des réacteurs en exploitation), comme pour l'accueil des réacteurs EPR2 sur leur territoire.

La mise en service du 3e site du programme EPR2 est prévue à l'horizon 2040-2045.

Image



---

## Centrale nucléaire du Bugey

Pour préparer l'arrivée de cette paire de réacteurs EPR2, un coordonnateur de l'Etat a été nommé auprès de la préfète de Région Auvergne-Rhône-Alpes pour animer et accompagner la mobilisation locale, départementale et régionale indispensable autour de ce projet structurant du territoire. En complémentarité de trois comités départementaux (Ain, Isère et Rhône), trois groupes de travail ont été mis en place autour des enjeux :

- Mobilité-infrastructures
- Foncier, logement et urbanisme
- Emploi, compétences, accompagnement des entreprises

En juin 2024, EDF a saisi la commission nationale du débat public (CNDP) qui a décidé de l'organisation d'un débat public au premier semestre 2025.